

ERRATA
(2015-07-10)

OIML R 126

Édition 2012 (F)

Ethylomètres

Evidential breath analyzers



ORGANISATION INTERNATIONALE
DE MÉTROLOGIE LÉGALE

INTERNATIONAL ORGANIZATION
OF LEGAL METROLOGY

Erratum 1 à la R 126:2012

La version actuellement publiée de la OIML R 126:2012 stipule :

11.3.3 Procédure de validation de logiciel (6.4 et D 31:2008 6.3 & 8 [7[7]])

Le tableau suivant donne la procédure de validation des fonctionnalités du logiciel de l'éthylomètre :

Exigence de l'OIML R 126		Procédure de validation	Niveau d'examen
Identification logicielle	6.4.1	AD + VFTSw	A
Protection contre la fraude	6.4.2.1; 6.4.2.2; 6.4.2.3	AD+VTFM	A
Stockage des données	6.5.2.1; 6.5.2.2; 6.5.2.3	AD + VFTSw	A
Enregistrement automatique	6.5.3.1; 6.5.3.2; 6.5.3.3; 6.5.3.4	AD + VFTSw	A

Cela doit être corrigé comme suit :

11.3.3 Procédure de validation de logiciel (6.4 et D 31:2008 6.3 & 8 [7[7]])

Le tableau suivant donne la procédure de validation des fonctionnalités du logiciel de l'éthylomètre :

Exigence de l'OIML R 126		Procédure de validation	Niveau d'examen
Identification logicielle	6.4.1	AD + VFTSw	A
Protection contre la fraude	6.4.2.1; 6.4.2.2; 6.4.2.3	AD + VFTM	A
Stockage des données	6.5.2.1; 6.5.2.2; 6.5.2.3	AD + VFTSw	A
Enregistrement automatique	6.5.3.1; 6.5.3.2; 6.5.3.3; 6.5.3.4	AD + VFTSw	A

Erratum 2 à la R 126:2012

La version actuellement publiée de la OIML R 126:2012 stipule :

11.4.4.14 Influence de la fraction volumique de CO₂

Cet essai est réalisé pour vérifier la conformité avec les dispositions de 5.8.1 k) quand l'environnement contient du CO₂.

L'instruction suivante doit être appliquée.

Condition préalable	Alimentation en courant propre à l'instrument et en position “marche” pendant une durée supérieure ou égale au temps de chauffage préconisé par le fabricant.
État de l'EST	Interrupteur en position “marche” pendant tout l'essai et tension maintenue à sa valeur nominale.
Essai	L'EST ne doit pas être réajusté à quelque moment que ce soit pendant l'essai. Après stabilisation à une teneur de 10 % de CO ₂ , 5 mesures sont effectuées avec le gaz n° 4 caractérisé en 11.4.4.1 a). Enregistrer : a) la date et l'heure, b) la température, c) l'humidité relative, d) les mesurandes, e) les indications, f) les erreurs relevées, g) la performance fonctionnelle.
Variations maximales autorisées	Toutes les fonctions doivent opérer comme prévu. Toutes les erreurs doivent être dans les EMT figurant en 5.2.

Cela doit être corrigé comme suit :

11.4.4.14 Influence de la **concentration massique** de CO₂

Cet essai est réalisé pour vérifier la conformité avec les dispositions de 5.8.1 k) quand **le gaz d'essai** contient du CO₂.

L'instruction suivante doit être appliquée.

Condition préalable	Alimentation en courant propre à l'instrument et en position “marche” pendant une durée supérieure ou égale au temps de chauffage préconisé par le fabricant.
État de l'EST	Interrupteur en position “marche” pendant tout l'essai et tension maintenue à sa valeur nominale.
Essai	L'EST ne doit pas être réajusté à quelque moment que ce soit pendant l'essai. 5 mesures sont effectuées avec le gaz n° 4 caractérisé en 11.4.4.1 a), avec 10 % (concentration massique) de CO₂ : Enregistrer : a) la date et l'heure, b) la température, c) l'humidité relative, d) les mesurandes, e) les indications, f) les erreurs relevées, g) la performance fonctionnelle.
Variations maximales autorisées	Toutes les fonctions doivent opérer comme prévu. Toutes les erreurs doivent être dans les EMT figurant en 5.2.